

Bourseville

Infos

Janvier 2016



Edito

En cette nouvelle année, je renouvelle mes souhaits de santé et de bonheur à tous les Boursevillois et Boursevilloises ainsi qu'à leurs proches. Après l'année 2015 que notre pays a connu, nous ne pouvons qu'espérer une année plus paisible, même si dans les villages ruraux comme le nôtre nous vivons avec un certain sentiment de sécurité.

Comme je l'ai évoqué lors de la présentation des vœux du samedi 9 Janvier dernier, 2016 s'annonce comme une année encore chargée : nous aurons à mettre en place un budget qui tiendra compte du plan d'économies qui a été préparé en 2015, et qui devra être complété par une évolution de la fiscalité locale afin que nos comptes soient durablement équilibrés. Nous aurons aussi à avancer sur une série de projets pour améliorer la vie dans le village, au niveau des équipements, de la sécurité, ou de la voirie par exemple. En 2016, d'autres évolutions interviennent également, qui dépassent le cadre proprement dit de la commune, mais qui ne seront pas sans conséquences pour nous : reprise de certaines compétences par la communauté de communes, regroupement entre communautés de communes par exemple.

Désormais en retraite, je vais consacrer encore plus de temps à ma tâche de Maire pour faire avancer ces projets et assurer le meilleur fonctionnement possible des services de la commune, avec le concours des adjoints, des conseillers municipaux, et du personnel communal. Je m'attacherai aussi à continuer de défendre les intérêts de notre village dans toutes ces évolutions.

Vous le savez, j'ai pris l'engagement devant vous il y a deux ans de veiller, tout au long de mon mandat, à informer chacun le plus complètement possible, et aussi de vous écouter. C'est dans cet esprit qu'une fois encore, comme en 2014, comme en 2015, chaque Boursevillois est invité à une réunion publique d'informations et d'échanges, avec moi-même et toute l'équipe municipale, sur tous les sujets importants pour la commune, le vendredi 11 Mars prochain à 20 heures. J'espère que vous y viendrez nombreux.

Le Maire, Jean Michel Flachet

Sommaire

<i>Conseil municipal du 14 Janvier 2016</i>	<i>page 3</i>
<i>Informations pratiques</i>	<i>page 7</i>
<i>A vos Agendas</i>	<i>page 7</i>
<i>Nouvelles recrues chez les pompiers</i>	<i>page 8</i>
<i>Etat civil</i>	<i>page 8</i>
<i>Chc'oin Picard</i>	<i>page 8</i>
<i>Les Images</i>	<i>page 9</i>

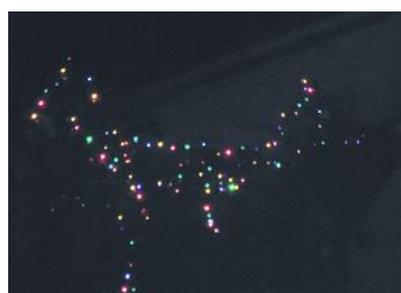
... Blason de Bourseville : Nous adressons nos remerciements à Jacques Dullphy qui nous a transmis la version originale du Blason de la commune, désormais utilisée dans le bulletin



Vous êtes venus très nombreux à la cérémonie des vœux et partager un bon moment de convivialité. Mme Roques, première Adjointe, a rappelé les grandes lignes de la vie de la commune en 2015 et le Maire, Mr Flachet, a tracé les axes de travail 2016. Nous ne reviendrons pas en détail sur ces interventions, puisque rendez vous vous est donné le Vendredi 11 Mars à 20 heures au Centre Socio Culturel pour une réunion publique d'informations et d'échanges.



Au cours de la soirée, Mme Holleville, deuxième Adjointe, a donné lecture du palmarès des illuminations et les lauréats ont reçu leurs prix. Rendez vous en décembre prochain, encore des distinctions en perspective, pour un air de fête pendant quelques semaines dans notre village ! (Merci aux Ets Duret qui ont gracieusement offert les trophées.)



Les récompensés 2016 : Becquet Gilles, Cacheleux Marcel, Loisel Robert, Piaulenne Philippe, Obée Chantal (Entreprises) Familles Rurales, les Sapeurs Pompiers (Associations), une mention pour les décorations : Zawadski Jean, Douay Annie, des remerciements à tous les conseillers (hors concours) qui ont réalisé de très belles illuminations comme F Richard, JD Cantrelle, F Duret (entreprises) et tous les autres, et un grand merci aux 35 foyers Boursevillois qui ont contribué à la décoration de notre village.

Conseil Municipal du 14 Janvier 2016

Absent(es) excusé(e)s: Mme Guillot qui donne pouvoir à Mme Holleville, Mr Dubuc. Compte rendu du Conseil municipal du 26 Octobre 2015 : Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté.

1) Aménagement talus rue de la Croix de pierre

Le talus côté droit à la sortie de Martaigneville empiète de plus en plus sur la route, sous les effets du ruissellement depuis de nombreuses années, **au point de ne plus permettre à 2 véhicules de se croiser en sécurité.** Un contact avec l'entreprise Colas a été pris par Mr Delbarre, et un montage financier a été réalisé pour le financement des travaux : le devis est de 19 485 euros HT. Répondant à une question de Mr Richard, le Maire indique que le devis initial d'élargissement de 11700 euros a du être complété par un bordurage pour stabiliser l'ensemble dans la durée. M Desprez précise que le financement serait le suivant : **3950 euros par le Département** (subvention dite « IDEAL »), **7750 euros** par une utilisation d'environ la moitié de **notre fonds de concours 2015 de la CCVI**, et **7785 euros** à charge de la **commune**. Mr Caux demande où on en est, sur un plan plus général, sur la question de l'écoulement des eaux dans tout le secteur. Mme Roques confirme qu'à la suite des contacts que nous avons pris avec le SIAEEV (*syndicat intercommunal qui assure la gestion des études et travaux sur toutes les questions de rétention et d'écoulement des eaux dans le Vimeu*), des travaux vont être engagés. Concernant les aménagements futurs, F Richard rappelle la nécessité de penser aux ouvertures en amont pour éviter de casser le bordurage au moment où les parcelles constructibles viennent à être bâties, ce que confirme JM Flachet. **Le Conseil donne son accord à l'aménagement à l'unanimité (14 voix)**.

2) Contrat Mr Clairé

Mr Delbarre fait le point sur l'allongement de la durée du contrat de Mr Clairé. Suite à la décision prise de ne pas remplacer le poste de Mr Lenfant, dans le cadre du plan d'économies, l'horaire hebdomadaire disponible était de 59 heures, au lieu de 94 heures précédemment. Il est proposé de porter le contrat de Mr Clairé de 24 à 35 heures, sachant que pour ce contrat, nous bénéficions d'une **aide de l'état de 90 % sur les premières 24 heures**, avec donc seulement 11 heures au taux normal, ce qui limite fortement le coût pour la commune et répond à l'objectif que nous nous sommes fixé. **Le volume d'heures hebdomadaires passerait donc de 94 heures à 70h**, avec Mr Meresse et Mr Clairé. JM Flachet indique qu'un point est fait avec l'ensemble des employés communaux, et que **l'objectif est bien de réaliser l'ensemble des tâches à effectuer**, en faisant évoluer l'organisation et les horaires de travail, en accord avec l'équipe. Mr Richard pose la question de l'annualisation du temps de travail, pour adapter au mieux la présence en fonction de la saisonnalité de travaux effectués. Mr Delbarre indique que de fait, les adaptations sont déjà en cours et vont être poursuivies, le contrat prévoyant la possibilité de s'adapter aux besoins du service. Il est enfin précisé que le type de contrat de Mr Clairé peut durer 5 ans, et que nous sommes à la moitié de ce contrat. **Le Conseil approuve la modification à l'unanimité (14 voix)**.

3)Local Club

Conformément à ce qui avait été décidé, le Maire communique le résultat de **l'étude complémentaire** menée par le cabinet Rouèche pour estimer le chiffrage de la reconstruction

« hors d'eau, hors vent » (sans installation électrique ni plomberie, qui pourraient être faits ultérieurement), d'un bâtiment qui serait ensuite susceptible d'accueillir du public. (Activités périscolaires, associations, etc...) Le chiffrage est **de 155 000 euros hors taxes**. JM Flachet indique qu'il a commencé à faire le tour des différentes possibilités d'aide au financement, sachant qu'un tel projet ne pourrait être envisagé à son avis **qu'à la condition que le reste à charge de la commune soit de l'ordre de 20 % au maximum**, compte tenu de nos contraintes financières et des besoins dans différents domaines. Un débat s'instaure sur ce sujet, F Richard évoquant la recherche d'une autre solution avec un devis plus réduit. JM Flachet rappelle l'approche qui avait été faite par Mr Toussart. En tout état de cause, le Maire va aller au bout des recherches sur les financements possibles : Département, aide au titre des activités périscolaires, aide de la part des parlementaires . Nous ferons **ensuite un point définitif** au vu de ces éléments pour savoir si nous entreprenons une construction, ou si nous faisons un démontage en laissant simplement la dalle et le sous sol.

4)Prime retraite Mr Lenfant

Il est proposé une prime de départ suivant le même calcul que ce qui avait été fait pour le dernier départ en retraite, à savoir 2 mois de salaire. **La décision est prise à l'unanimité (14 voix).**

5) Modification indemnités des élus

Mr Flachet rappelle la volonté de lui-même et des adjoints **de faire un geste sur leurs indemnités**, pour participer à la réduction des dépenses et par solidarité avec la population dont la fiscalité devra évoluer pour compléter le plan d'économies et équilibrer notre budget.

Il rappelle en outre la décision prise par M Desprez de quitter son poste d'adjoint au 1^{er} juin prochain, tout en restant conseiller municipal. Celui-ci avait en effet proposé peu avant l'élection des adjoints, de prendre cette responsabilité pour renforcer l'équipe sur les questions de finances et de communication dans la première phase du mandat, dès lors que le Maire était encore en activité. A la date du 1^{er} juin prochain, le budget 2016 aura été élaboré et voté.

Dans ce contexte, JM Flachet a étudié les conditions dans lesquelles les élus pouvaient faire cet effort. Il ressort d'une législation quelque peu incompréhensible que, pour les communes de moins de 1000 habitants, le Maire ne peut pas réduire son indemnité... Seules celles des adjoints peut être baissée, situation que refuse absolument JM Flachet. Par ailleurs, il est rappelé qu'à Bourseville, les adjoints perçoivent déjà moins que dans les autres communes de même taille, car il avait déjà été décidé qu'en passant de 3 à 4 adjoints, on augmenterait pas la dotation, ce qui fait que les 4 adjoints ont un indemnité réduite de 25%.

Après réflexion, **les dispositions suivantes sont proposées :**

- M Desprez fait part de sa volonté de ne pas faire supporter à la commune le montant de son indemnité jusqu'en mai prochain. En conséquence, il propose de faire un don (car c'est juridiquement possible) de **1000 euros au CCAS** en Avril. Cette somme correspond au montant de la subvention annuelle accordée par la commune au CCAS pour les actions sociales. Lors de l'élaboration du budget, cette somme remplacera le versement de la commune, **ce qui fera donc une économie équivalente sur le budget 2016.**

- Bien que passant de 4 à 3 , Mme Roques, Mme Holleville , Mr Delbarre acceptent de maintenir leur **dotation réduite de 25%** par rapport à ce qu'ils auraient droit. Il y aura donc, à partir de 2016 et les années suivantes, une économie de l'ordre **de 2700 euros**

- JM Flachet qui, du fait du **passage de 4 à 3 adjoints** va de ce fait reprendre les activités finances et communication, fait part de sa volonté de tenir son engagement en poursuivant le système de don au CCAS puisque cela semble la seule solution. **Il fera un versement personnel au CCAS de 1000 euros chaque année** à partir de l'année prochaine, jusqu'à la fin de son mandat.

Ainsi, au total, et malgré une législation qu'il est encore une fois difficile de comprendre pour des élus qui veulent se montrer solidaire des administrés, ce système va permettre une économie de 3700 euros par an. **Le Conseil salue les décisions annoncées.**

6) Mise aux normes armoires électriques

Nous avons questionné la Fédération Départementale pour l'Énergie de la Somme sur le coût que représenteraient les modifications techniques permettant **de moduler l'éclairage public** en le réduisant à certaines heures pour faire des économies. Il ressort de l'étude que cela suppose un changement d'armoires, qui par ailleurs ne sont plus totalement aux normes pour certaines d'entre elles. L'enveloppe globale est de 63 000 euros, répartis en 48 000 euros pour la FDE et **15 000 euros pour la commune**. Nous avons demandé quel serait le gain à escompter et la première estimation est de 8% seulement, ce qui ferait 500 euros d'économie. JM Flachet, comme l'ensemble du conseil estime qu'on ne peut se lancer dans l'opération si on met 30 ans à l'amortir. Nous allons revenir vers la FDE pour **avoir des précisions sur ce calcul**, car le chiffre de 8% de gain paraît faible.

7) Restructuration des emprunts

M Desprez fait le point sur le contact qu'il a engagé avec Goupama-Banque et dont il avait parlé lors de la dernière réunion de Conseil.

Il rappelle que la première phase de restructuration effectuée en 2014 a commencé à porter ses fruits en 2015, avec une baisse des remboursements d'environ 6000 euros sur l'année, qui va passer en 2016 et les années suivantes à un peu plus de 8000 euros. Sur ces trois prêts restructurés, le gain sur les intérêts a été mis au service d'un ré-aménagement sur 3 ans de plus, qui a permis cette baisse annuelle de nos remboursements, sans qu'il y ait de coût supplémentaire au final. Nous avons fait l'opération avec notre banque, le Crédit Agricole.

Il reste deux prêts importants de 2011 et 2013 à 3,59% et 4,04%, de 350 000 et 300 000 euros de capital, pour lesquels nous n'avons pas encore beaucoup remboursé puisqu'il reste respectivement 16 et 19 annualités. Une première tentative n'avait pas fonctionné au 1^{er} semestre 2015, le taux de 2,80%, pourtant déjà correct, ne permettant pas de couvrir les pénalités de rachat anticipé.

Après de nouveaux contacts depuis 3 mois, et en mettant en avant les mesures prises au sein de la commune pour équilibrer notre budget, et malgré notre niveau d'endettement, nous avons pu obtenir que le dossier de rachat de ces deux prêts soit instruit et puisse être présenté au comité de Crédit de Goupama Banque à Paris. Nous sommes maintenant **dans l'attente d'une décision** d'ici un mois.

M Desprez souligne le fait **que les chances d'aboutir sont faibles**, car nous travaillons avec la banque sur un prêt à **un taux de 2,30%**, ce qui rend l'opération viable, mais ce taux est normalement réservé pour des emprunts nouveaux liés à des investissements nouveaux, et pas pour des restructurations de prêt comme c'est notre cas.

L'enjeu pour les finances de la commune est important, puisqu'il représenterait une nouvelle économie de l'ordre de 8000 euros annuels, avec un étalement sur 20 ans qui au final générerait une économie nette totale en fin de période qui pourrait être de l'ordre de 50 000 euros.

Même si notre dossier ne passe pas, **notre devoir aura été d'essayer**. Dans ce cas, il faudra rester attentif à l'évolution des marchés financiers, et patienter 2 à 3 ans pour que nous ayons moins d'annuités à rembourser, ce qui diminuera les indemnités de remboursements anticipé et rendra plus facile une opération de rachat. On pourrait par ailleurs espérer que les Pouvoirs Publics jouent un rôle pour aider les communes qui comme nous souhaitent restructurer leurs dettes, ce qui n'est pas véritablement le cas actuellement.

7) Radars pédagogiques

Le Maire rappelle son attachement aux **questions de sécurité**, qui avaient d'ailleurs été soulignées par les habitants lors de la réunion publique de 2015. **Un arrêté concernant le stationnement sur les trottoirs a été pris** (voir l'encart dans les infos pratiques). Bien entendu, comme le fait remarquer Mr Richard, il y a des secteurs où les trottoirs sont absents ou impraticables. JM Flachet fixe l'objectif que là où c'est possible, on évite le stationnement à demeure de remorques ou de véhicules empiétant totalement sur le trottoir.

Un contact a été pris en vue de la pose de **2 radars pédagogiques aux entrées de Bourseville**, sur l'Axe Belloy Cayeux. L'investissement serait de 5000 euros, mais les divers financements possibles ramèneraient le coût autour de **1000 euros**, ce qui devient acceptable. Il rappelle que le test fait en 2015 avait montré un taux d'excès de vitesse très important. **Le Conseil donne son accord sur la démarche à l'unanimité (14 voix)**

8) Divers

-**Subvention collège Rose des vents** : Le Conseil donne son accord pour la subvention de 50 euros pour la participation des 5 enfants de Bourseville à la classe de Neige. Par contre, comme en 2015, il n'est pas accordé de subvention particulière à l'association Sportive pour le gymnase.

-**Site Internet** : Le Maire et le Conseil **remercient le Webmestre** qui a assuré bénévolement la mise en place du site internet de la commune et qui continue à le faire vivre quotidiennement. Par rapport à ce que font certaines communes qui ont des salariés pour effectuer ces tâches, l'économie est très importante. Le site est fonctionnel, il joue son rôle en matière d'information, de façon très réactive, et permet des opérations à distance (ex : demande de réservation de salle). Il enregistre une moyenne de 500 visites par mois (8800 depuis la création) .

-**Réforme de l'école en 2016** : Le Maire informe le conseil qu'à compter de la prochaine rentrée, une refonte des méthodes pédagogiques va nécessiter un **changement des livres scolaires**, qui seront **à la charge de la commune** : 30 euros pour les petits, 50 euros pour les grands, ce qui va représenter une dépense supplémentaire **d'environ 2500 euros**.

Concernant l'avenir de l'école, Mr Richard fait part du jugement positif concernant le renfort d'un enseignant 2 jours par semaine, et s'interroge pour l'avenir. JM Flachet indique qu'**une réflexion va être engagée prochainement**, avec les enseignants, les parents, et que toutes les pistes sont ouvertes.

-Mr Duret évoque **la mutuelle pour les retraités** mise en place par la commune de Chepy, qui a permis de réduire les cotisations. JM Flachet en parlera prochainement à la Maire de Chepy.

- **« Voisins vigilants »** : Mr Duret fait part de l'initiative prise à Friaucourt, comme dans d'autres communes, baptisée « Voisins Vigilants ». Elle consiste à avoir dans chaque quartier des personnes volontaires sensibilisées sur les questions de sécurité, dégradations ou autres, par exemple dans une maison en l'absence des propriétaires, et qui sont susceptibles de signaler tout incident suspect à un référent, qui lui-même est en contact avec la Gendarmerie. Un petit panneau est placé à l'entrée du village, ainsi que des autocollants sur les boîtes aux lettres des personnes participant à l'opération. Un échange s'instaure sur le sujet. Bien entendu, il doit s'agir uniquement de prévention, et il ne faut pas tomber dans le travers de la délation ou de démarches intempestives.

- **Licence débit de boissons** : Sur question de Mr Caux, le Maire confirme que nous aurons bien récupéré la licence IV de débit de boissons pour la commune, dès que les formalités notariales seront terminées.

-**Écoulements des eaux** : F Richard revient sur la question des écoulements dans le secteur des jardins ouvriers et du lotissement et évoque la possibilité de faire quelques travaux de terrassement pour remédier à la situation. Le Maire indique que nous allons arrêter un rendez vous très prochainement avec le SIAEEV (*Syndicat intercommunal en charge de ces questions*) et que nous allons revoir l'ensemble des points concernant la commune. Il signale au passage que **les avalloirs ont été nettoyés**, chose qui n'avait plus été faite depuis plusieurs années. Cette situation n'a pas été sans conséquences sur les infiltrations allée Gaston Leroy. Nous allons reprendre un entretien systématique. Mr Delbarre indique qu'il a un contact avec une entreprise basée à St Quentin- la- Motte qui peut nous réaliser les opérations pour les 42 avalloirs de la commune pour le prix de 15, ce que nous avons avec Véolia.

-**Arbres jardins ouvriers** : conformément aux engagements pris, le devis d'élagage est signé et les travaux vont être faits très prochainement.

-Mr Caux signale des **dépôts de déchets au niveau de la citerne à gaz** , malgré le panneau d'interdiction : Le Maire indique que le nécessaire va être fait vis-à-vis du contrevenant ,extérieur à la commune, qui a été repéré.

oooooooooooooooooooo

Centre aéré : Le recrutement est ouvert pour le Centre aéré de Bourseville en juillet prochain : Des postes d'animateurs et un poste de Directeur sont à pourvoir. Pour tout renseignement ou dépôt de candidature, s'adresser à la Mairie, ou prendre contact via le site internet.

oooooooooooooooooooo

Inondations : 65 mm de pluie sont tombés sur Bourseville dans la nuit du 29 au 30 Novembre dernier. Un habitant de la route d'Abbeville a été particulièrement touché, avec 1,50 mètre d'eau dans son garage en sous sol. Une démarche a été effectuée par la Mairie pour une prise en compte des assurances en catatrophe naturelle, et le CCAS a décidé de faire un geste, certes modeste, pour la famille sinistrée.

oooooooooooooooooooo

Informations pratiques

Avis Important

Après de multiples rappels, le Maire a pris un arrêté le 12 Novembre dernier pour interdire le stationnement de tous véhicules et remorques sur les trottoirs quand ceux-ci sont aménagés. Empiéter un peu sur le trottoir peut être toléré, à la condition de bien laisser une largeur de passage suffisante pour des piétons, une poussette...

Par contre stationner complètement sur le trottoir pour un véhicule ou une remorque ne sera plus toléré, pour des raisons de sécurité évidentes.

Merci à tous d'être vigilants... et d'éviter par la même occasion une contravention éventuelle de la gendarmerie.

oooooooooooooooooooo

Télévision : il nous est demandé de rappeler à la population que la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va passer à la haute définition le 5 Avril 2016. Toutes les personnes qui reçoivent la télévision par une antenne dite « rateau » devront donc bien vérifier que leur téléviseur est compatible avec la TNT Haute définition dite « HD » ou acheter un adaptateur TNT HD, (coût indiqué 25 euros environ), sinon elles ne pourront plus recevoir la télévision.

Modification dans la collecte des encombrants: Nous vous rappelons que la collecte est modifiée, suivant l'information qui vous a été diffusée dans les boîtes aux lettres, avec le calendrier 2016 de ramassage des ordures ménagères: Les encombrants ne seront désormais ramassés que 4 fois dans l'année par les services de la CCVI : le mercredi 17 Février, le vendredi 20 Mai, le Vendredi 19 Août, le mercredi 16 Novembre.

Rectificatif : A la bibliothèque, les lectures et prêts de livres aux enfants ont lieu le mardi et non le mercredi, comme cela avait été indiqué dans le bulletin précédent. Avec nos excuses ... !

A vos agendas !

-Le Bel Age nous rappelle pour ce début 2016 : le jeudi 4 Février à 9h: journée « Proconfort ».
Présentation de produits,repas le midi ,etc..(participation 5 euros).

Les après midi récréatifs se poursuivent, toujours deux jeudis par mois. La Soirée Country est reportée au samedi 2 Avril. Assemblée générale : le jeudi 17 Mars à 18 h.

Et du 14 au 21 Mai : voyage d'une semaine en Auvergne à Vic sur Serre, à 25 km d'Aurillac. Prix 500 € environ (1), tout compris : hébergement, repas, excursions... Inscriptions avant fin janvier, nombre de places limitées !!! Renseignements auprès de l'amicale ou au 06 87 13 15 77. (1)possibilité d'aide financière pour les personnes exonérées de l'impôt sur le revenu en 2015

-Le samedi 6 Février : La JSB Football organise son loto ! Avis aux amateurs !

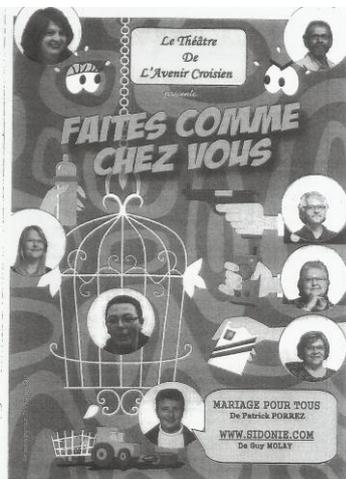
!!! avec les « LES LOUPIOTS » : repas tartiflette le 20 MARS !!!

Et encore, à venir

- Repas des aînés, le dimanche 10 Avril.

-Rando VTT avec les Amis et Voisins de la Baie de Somme le 24 Avril .

-Concert « Amachoeur » organisé par ND des Anges à l'église le Samedi 21 Mai à 20h30.



Date à retenir : La soirée Théâtre 2016 organisée par la municipalité avec le concours de la Troupe de l'Avenir Croisien aura lieu le :
Samedi 20 Février
au Centre Socio Culturel

3 pièces au programme :

« Mariage pour Tous », « Sidonie.com » et

« Faites comme chez vous »

Bar à l'entr' acte

une soirée de détente en perspective !

Entrée : 6 euros le jour même ou 5 euros sur réservation

(contacter Mme Holleville, ou réservation via le site internet)

Nouvelles recrues au Corps des Sapeurs Pompiers :

Lors de la cérémonie des vœux, le Chef de corps Jackie Holleville a fait part de l'arrivée de 3 nouvelles recrues : Fauvel Frédéric et Fauvel Corentin, en double affectation avec Ault, et Fabien Gignon, intègrent le corps de Bourseville. Le Sergent Grégory Leclerc, qui a rejoint l'équipe en 2015, a obtenu la validation des acquis qui lui permet d'être désormais opérationnel dans la Somme. ***Par ailleurs, Le Chef de corps remercie les Boursevillois de leur bon accueil pour la vente des calendriers.***

Etat civil

Décès

oooooooooooo

FOURDRIN Jean-Jacques, le 05/11/2015

LEBOEUF Richard, le 26/11/2015

oooooooooooo

Ch'coin Picard

Les dictons picard sont nombreux, Bourseville Infos vous en fait découvrir régulièrement. Celui-ci est destiné aux jardiniers, et attention, le 5 Février, c'est bientôt !

« S'mons d's ognons à l' Sante Agathe, is d'vein'ront gros comme des tchuls d'gatte ! »

« Semons des ognons à la Sainte Agathe (c'est le 5 Févier), ils deviendront gros comme des fonds d'assiette »

Les images



Cérémonie du 11 Novembre : Le souvenir, le recueillement, et la Marseillaise chantée par les enfants



L'heure de la retraite pour le Caporal Chef JN Vallery



La Sainte Barbe 2015



Téléthon : des Vélos à gagner !



Commémoration Combats Algérie Maroc Tunisie



Bourseville accueille le Conseil de la CCVI



Assemblée Générale Familles Rurales le 10 /12

